



MMS Bulletin #71

Gesundheit für alle. Eine Standortbestimmung

Le rôle du partenariat dans le processus de la "santé pour tous", vu par les organisations non gouvernementales

Von Miguel Angel Argal

Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs,

Le sujet tel qu'il est énoncé est extrêmement complexe et très vaste. Nous allons donc centrer cet exposé sur la contribution des ONG, du Nord tout comme du Sud, non pas tant dans le domaine de la santé que comme des acteurs du processus de développement.

Tout d'abord, nous devons affirmer l'importance qu'ont, depuis de nombreuses années et dans l'actualité, les ONG comme agents de changement et de développement. Le terme d'ONG ne doit pas se référer seulement à ces associations qui répondent à la définition juridique d'organisations non gouvernementales, mais aussi à tout genre d'associations, plus ou moins informelles, comme des communautés de base, des associations de professionnels, des artisans, des syndicats, des universités, des associations religieuses et, en général, celles de tous ceux, qui d'une manière ou autre, agissent comme agents et sujets de développement.

Il faut tenir compte aussi des nombreux réseaux et consortiums qui existent, tant au niveau national comme international : bureaux coordonnateurs nationaux aussi bien dans le Nord que dans le Sud, bureaux coordonnateurs internationaux de coopération Nord-Nord, bureaux coordonnateurs de coopération Nord-Sud et internationaux de coopération Sud-Sud.

Pour prendre conscience de l'importance de la contribution des ONG, il suffit d'énoncer deux notions. La première a trait à la contribution financière. En 1993, selon les calculs de la OCDE, la contribution financière des ONG du Nord vers le Sud, a été estimée à 5,7 milliards de dollars. Il n'existe pas de chiffres pour calculer la contribution que le Sud apporte à ses propres programmes et projets de développement. Mais très certainement, la contribution du Sud n'est-elle pas inférieure au chiffre mentionné plus haut. Ce chiffre représente pour l'année 93, 9,2;% ? du total de l'aide au développement, c'est-à-dire, l'aide officielle additionnée aux dons privés.

La deuxième notion se rapporte au nombre d'ONG présentes dans le monde. Là aussi, il est difficile d'établir des chiffres réels dû à l'absence de statistiques fiables d'une part, et parce que le monde des ONG est un mouvement avec une dynamique qui s'accélère chaque année, d'autre part. Le numéro d'ONG dans le Nord est estimé à environ 4.000 alors que dans le Sud, il en existerait à peu près 50.000. Si nous distinguons les ONG proprement dites des associations de base, les chiffres augmentent considérablement. Selon le Rapport de Développement Humain de l'année 1993, il existait 18.000 organisations reconnues rien qu'aux Philippines et 25.000 dans l'état indien de Tamil Nadu.

Quelle que soit l'optique selon laquelle les ONG sont considérées, elles constituent un potentiel humain et financier extraordinaire.

Le partenariat authentique se définit comme un dialogue d'égal à égal. Nous pouvons nous demander si ce dernier constitue un point de départ ou un point d'arrivée. Logiquement, il faudrait répondre que c'est un point de départ, mais en réalité il a fallu parcourir un long chemin pour qu'il devienne un point d'arrivée. Je pense qu'aujourd'hui, ce concept est déjà acquis par les ONG. Mais il n'en pas été toujours ainsi. Le partenariat possède aussi sa propre histoire. Ce n'est pas le moment de décrire ici cette histoire ; mais certaines caractéristiques que le partenariat a maintenu tout au long de son histoire continuent à coexister avec d'autres qui le rapprochent davantage de ce que doit être un dialogue d'égal à égal. Si nous évoquons l'assistanat, le simple transfert de fonds, la sujétion aux normes de gestion des projets et l'acceptation obligatoire des contrats imposés par le Nord, toutes ces caractéristiques montrent que le vrai dialogue, le dialogue d'égal à égal a constitué et constitue encore aujourd'hui un but difficile à atteindre.

D'une perspective qui prétend concrétiser l'égalité dans le dialogue, il est possible d'établir les règles et les rôles que les ONG doivent accomplir pour répondre aux exigences du moment historique que nous vivons.

Je voudrais brièvement indiquer quels sont les rôles que doivent jouer des ONG du Nord et des ONG du Sud considérant la perspective du partenariat.

LES ONG DU NORD DANS LE NORD

Les ONG du Nord ont trois objectifs:

- Le premier est le transfert vers le Sud de ressources financières mais aussi techniques ou de gestion et, si nécessaire, humaines.
- Le deuxième concerne l'éducation et la sensibilisation des sociétés et institutions du Nord.
- Le troisième objectif a trait à la pression politique (lobbying) sur les prises de décisions politiques et économiques qui exercent leur influence, d'une manière déterminante, sur les situations dans lesquelles vivent les populations du Sud mais aussi, et ceci de manière de plus en plus considérable, sur des secteurs de population de plus en plus nombreux dans le Nord.

Toutes les ONG du Nord ne développent pas ces objectifs fondamentaux. Je pense que nous pouvons affirmer que la majorité des ONG du Nord se limite à jouer un rôle de simple transfert de ressources ; plus rarement, certaines développent l'éducation et la sensibilisation au développement dans le Nord et beaucoup moins nombreuses sont celles qui introduisent le lobbying parmi leurs activités. Par conséquent, les ONG du Nord disposent de deux espaces naturels dans lesquels elles agissent : le Nord et le Sud.

Pour comprendre quelle doit être l'attitude des ONG du Nord dans le Nord, il est essentiel de ne pas oublier que la solution des problèmes concrets du Sud – ce qui, généralement, constitue l'objet des projets et programmes de développement – dépend non pas tant de causes conjoncturelles que de causes structurelles. Cette dernière affirmation est une évidence, et si nous voulons, les ONG, obtenir la plus grande efficacité, il est nécessaire que nous attaquions ces causes structurelles.

Il en a toujours été ainsi, néanmoins actuellement, la globalisation, la loi du marché et la pensée unique produisent des déséquilibres plus considérables sur la planète. Une quantité de plus en plus infime de personnes voient leur niveau de vie augmenter progressivement tandis que la majorité constate que leur niveau de vie et leurs possibilités de développement diminuent.

Je citerai un exemple seulement contenu dans le Rapport de Développement Humain de l'année 1998.

Le coût estimé pour atteindre et maintenir l'accès universel à l'enseignement primaire pour tous, les soins de santé primaires pour tous, les soins de santé reproductive pour toutes les femmes, les aliments suffisants pour tous, et l'eau potable et l'assainissement pour tous est, d'environ, 44 milliards de dollars par an. Cette quantité est inférieure au 4% de la richesse que totalisent les 225 personnes plus riches du monde.

Par ailleurs, la dette extérieure et les effets des ajustements structurels provoquent des situations insoutenables dans de nombreux pays du Sud. Une des conséquences les plus dramatiques est la diminution des budgets de santé et d'éducation qui entraînent l'effondrement des systèmes sanitaires et éducatifs. La vague des privatisations ne fait qu'aggraver davantage les conditions de vie de millions de personnes.

Face à cette situation, nous pouvons nous interroger sur les mesures les plus adaptées pour la changer et obtenir une société plus juste et plus équitable.

Nous ne remettons pas en cause l'utilité des programmes et des projets de développement des ONGD qui solutionnent des problèmes concrets et qui, pour d'innombrables communautés de base du Sud, constituent l'unique espoir d'amélioration de leurs conditions de vie. Néanmoins, nous devons nous demander si, en même temps que nous nous préoccupons d'améliorer la qualité des projets dans le but d'atteindre un authentique partenariat entre le Sud et le Nord, nous ne devons également prêter une attention prioritaire aux possibilités qui existent pour modifier les causes structurelles responsables d'autant de pauvreté.

Dans ce sens, il existe deux actions que doivent développer les ONGD du Nord : le lobbying face aux Institutions qui prennent les décisions et l'éducation et sensibilisation de l'opinion publique du Nord.

Les ONGD doivent proposer un nouveau modèle de société. Ce nouveau modèle implique parvenir à une société gouvernée par une échelle de valeurs différente de l'actuelle. L'échelle de valeurs actuelle conduit à une augmentation croissante de l'injustice et de la pauvreté et à une impasse pour la plus grande partie de l'humanité. Cette situation n'est pas tolérable et elle doit être changée radicalement. Les nouvelles valeurs exigent, en contrepartie, de nouvelles attitudes.

Le concept fondamental qui doit soutenir cette nouvelle échelle de valeurs doit être basé sur l'être humain et ses droits. C'est une idée sur laquelle la plupart des ONGD et des personnes de bonne volonté peuvent converger. Nous pouvons affirmer que la transformation de la société constitue l'élément utopique de tous ceux qui veulent un monde meilleur. L'utopie doit représenter la valeur la plus appréciée des ONGD comme source d'inspiration et de constance, et elle n'est absolument pas incompatible avec l'application de critères réalistes lors de la mise en place d'actions concrètes.

Du point de vue de la transformation de la société aussi bien dans le Nord que dans le Sud, les ONGD doivent jouer un rôle de dynamisation de la société dans le Nord.

Il existe un bon nombre d'ONGD qui s'opposent à jouer un rôle de dénonce des structures par crainte à devenir des institutions politiques. La plupart des ONGD se définissent indépendantes politiquement, cependant, il semblerait que pointe une contradiction entre leur statut et leurs activités. Quand nous parlons de politique nous pensons aux partis politiques et à la représentation qui leur correspond dans le contexte de la société. Nous, nous défendons une dénonce et un lobbying au sein de la société qui, en exerçant une influence sur la polis, peut être considéré comme politique, mais qui se différencie clairement des activités des partis politiques et des gouvernements. Les ONGD ne doivent pas craindre ces conduites "politiques" et seul, le fait de conserver leur indépendance par rapport à la politique et aux politiciens dans un sens restreint du terme, leur permettra de mener une action politique entendue au sens large du terme.

L'indépendance est une des caractéristiques des ONGD qui doit être préservée à tout prix. Il ne s'agit pas seulement de l'indépendance politique que nous venons de mentionner plus haut, mais aussi de l'indépendance économique. Cette condition est nécessaire pour que celles-ci puissent remplir leur rôle en toute liberté. De la même manière que les gouvernements dans une démocratie assument la présence de l'opposition, ils devraient également assumer et accepter le rôle critique des ONGD, bien que celles-ci soient subventionnées par les gouvernements.

Bien souvent, on a dit que les ONGD du Nord doivent être la voix des ONGD du Sud dans le Nord. Je pense qu'il faut aller plus loin. Fréquemment, lorsque les ONGD du Nord transmettent une vision du Sud, en réalité, elles transmettent leur particulière perception du Sud. Selon moi, l'attitude correcte que devrait adopter les ONGD du Nord serait la création de canaux pour que les ONGD du Sud puissent transmettre elles-mêmes leur propre message qui, de ce fait, gagnerait en efficacité.

Le labeur de lobbying face aux Institutions correspondantes ne doit jamais être la tâche d'une seule ONG. Les ONG doivent s'associer entre elles et créer des réseaux, des bureaux coordonnateurs, des consortiums dans lesquels existent certaines affinités essentielles pour pouvoir aborder les thèmes avec cohérence. Elles ne doivent pas se limiter uniquement au domaine des ONGD mais à tous les acteurs sociaux actifs présents dans la société et sensibles à la même problématique. L'éradication de la pauvreté, la lutte pour les droits de l'homme, la protection de l'environnement et bien d'autres sujets peuvent offrir une base pour établir des accords de collaboration dans des campagnes déterminées. La campagne contre les mines antipersonnel, contre l'exploitation des enfants et celle qui, en ce moment, est en train de se préparer pour la remise de la dette à l'occasion du jubilé de l'an 2.000, démontrent le bien fondé de ces procédés.

L'action de lobbying peut arriver à devenir la principale tâche des ONGD du Nord. Ceci n'est pas une initiative exclusive du Nord mais une exigence du Sud. C'est seulement quand tous les acteurs du développement pourront dialoguer entre eux qu'il sera possible obtenir un développement authentique et efficace, qui dépassera l'aspect économique et embrassera tous les aspects essentiels d'une vie humaine digne.

Parallèlement à l'action de lobbying, coexiste une activité très importante des ONGD du Nord dans le Nord. C'est l'action de sensibilisation et d'éducation pour le développement, que réalisent de très nombreuses ONGD qui travaillent dans ce domaine. Néanmoins, la sensibilisation et l'éducation pour le développement exigent que certains principes soient clairement définis.

Le premier principe établit que la sensibilisation et l'éducation pour le développement doivent se centrer sur les causes du sous-développement et sur les causes des situations inhumaines auxquelles est soumise la plus grande partie de l'humanité. La présentation des effets d'un problème doit toujours être accompagnée d'une explication sur ses causes. Il faut également considérer que la sensibilisation et l'éducation pour le développement exigent un travail de recherche commun qui doit être réalisé entre les ONGD du Nord et du Sud. Le Sud doit être d'accord sur l'image qui se transmet au Nord. Le Nord doit respecter le code de conduite approuvé par toutes les ONGD européennes intégrées dans le Comité de Liaison.

Il me paraît très important obtenir un état d'opinion dans la société constituant par la même la base pour l'action de lobbying qu'il est nécessaire exercer sur ceux qui prennent les décisions. Dans ce sens, les ONGD du Nord doivent devenir des éducatrices de l'opinion publique et reconnaître l'importance de transmettre une information exacte des situations vécues par de

nombreuses communautés de base dans le Sud. De ce point de vue là, les ONGD du Nord doivent également s'interroger sur la répartition qu'elles réservent à leurs ressources ; vont-elles destiner ces ressources à la publicité de leurs propres projets de développement pour collecter des fonds ou vont-elles les destiner à la divulgation d'une information dont le but serait une transformation de la société à la fois du Sud et du Nord.

Quant à elles, les ONGD du Nord doivent être capables d'une autocritique. L'autocritique est nécessaire pour que les ONGD ne perdent ni leur âme ni le train du développement.

Le processus d'autocritique doit être constant, étant donné que c'est l'unique manière de répondre aux exigences requises continuellement. Les ONGD du Nord doivent avoir le courage de se soumettre à la critique et à l'évaluation de leurs partenaires du Sud. Si les ONGD du Nord exigent une connaissance profonde de leurs partenaires du Sud qui prouve leur fiabilité, de la même manière, les ONGD du Sud ont le droit d'exiger une connaissance de leurs partenaires du Nord qui démontre leur fiabilité, étant donné, qu'eux aussi, mettent en jeu des valeurs essentielles pour leurs communautés. Il serait souhaitable, dans certains cas, de requérir la présence d'experts, n'appartenant pas à l'ONGD qui pourraient analyser la situation de celle-ci et lui ouvrir des pistes pour l'avenir. Cette option a été choisie et mise en pratique par Médecus Mundi Suisse.

Les ONGD du Nord doivent être convaincues qu'elles ne doivent rien faire de ce que peuvent faire les ONGD du Sud. Jouer un rôle de substitution dans le Sud peut entraîner une perversion de tout le processus de coopération au développement.

Fort heureusement, les ONGD du Sud jouent un rôle de plus en plus important dans tout le processus de projets et de programmes de développement, et par conséquent, les ONGD du Nord doivent s'interroger sur la valeur ajoutée qu'implique leur action dans le développement.

Parmi les valeurs ajoutées apportées par les ONGD du Nord nous pouvons citer : la réflexion en commun sur les causes du sous-développement et les possibles solutions ; le soutien et l'encouragement aux efforts réalisés par les ONGD du Sud pour une transformation de leur société ; l'explication des normes imposées par les bailleurs de fonds et s'acquitter du rôle qui correspond aux ONGD du Nord dans le Nord.

Les ONGD du Nord - au-delà des consortiums conjecturaux établis lors de certaines campagnes - devraient tendre à l'union et à la fusion, tout au moins pour ces ONG qui ont une même philosophie et objectifs identiques aussi bien dans le Nord que dans le Sud. IL serait souhaitable que les ONGD qui aient un même objectif spécifique réunissent ou tout au moins créent des plateformes qui offrent un espace d'échange d'expérience et de connaissances. C'est le cas de la plateforme formée autour de Médecus Mundi International.

Finalement, les ONGD du Nord doivent être certaines que, par vocation et remplissant leur rôle avec les ONGD du Sud, leur but ultime est de se retirer de la scène. Dans certains cas, il est déjà possible de réaliser cette démarche avec des ONGD du Sud qui ont atteint une

certaine maturité. Dans d'autres cas, beaucoup plus nombreux, les ONGD du Sud ont encore besoin d'un accompagnement, mais le but ultime de cet accompagnement est de leur permettre de pouvoir cheminer seules.

Dans l'hypothèse où les ONGD du Nord n'exerceraient plus une fonction directe avec les ONGD du Sud, elles ne devraient pas non plus disparaître ni interrompre leur dialogue avec les ONGD du Sud.

Les ONGD du Nord devraient continuer à accomplir leur mission de sensibilisation, d'éducation pour le développement et de lobbying dans le Nord. Le dialogue avec l'ONGD du Sud continuerait à être nécessaire pour transmettre un message authentique et les efforts communs des deux seraient nécessaires pour construire une société plus juste et équitable.

LES ONGD DU SUD DANS LE SUD

Logiquement, l'exposé sur le rôle des ONGD du Sud dans le Sud devrait être présenté par un représentant du Sud. Cette condition n'ayant pu se remplir, je vais essayer, dans la mesure de mes possibilités, d'exposer quelques unes des tâches des ONGD du Sud dans le Sud.

La plupart des tâches que nous avons attribué aux ONGD du Nord dans le Nord sont également applicables aux ONGD du Sud dans le Sud. Je vais me limiter à exposer celles qui me paraissent les plus essentielles.

Tout comme les ONGD du Nord, celles du Sud remplissent aussi un rôle qui va au-delà du simple projet ou de la participation dans un programme de développement. Les ONGD du Sud doivent aussi collaborer à la réponse globale de toute la société pour la constitution d'une société civile qui rende possible (permette) l'exercice d'une véritable démocratie.

Pour accomplir ce rôle, elles doivent lutter pour obtenir et conserver leur propre indépendance. Dans certains pays du Sud, le phénomène de l'associationnisme n'est pas accepté et les ONGD peuvent être télécommandées par l'État ou le substituer. La création d'un espace libre et démocratique est la principale tâche des ONGD.

La pratique du lobbying doit, de la même façon, faire partie des activités des ONGD du Sud. Une partie importante des injustices et des situations extrêmes qui se vivent dans le Sud ont leurs causes dans le même Sud : violation des droits fondamentaux de l'homme, népotisme, corruption du pouvoir et corruption généralisée, déviation de fonds, tribalisme, etc. Pour créer des espaces libres dans lesquels il soit possible de cheminer vers un véritable développement de l'être humain, les ONGD doivent se constituer comme partie critique et constructive. De ce point de vue là, la constitution de réseaux et de consortiums entre les ONGD du Sud est essentielle, dans le but d'accomplir leur rôle de propulseurs du changement social et de transformation de la société.

Il est également nécessaire, dans le magma confus des associations du Sud, différencier clairement le rôle des ONGD et des communautés de base. Les ONGD constituent plutôt des associations d'experts et de techniciens qui canalisent les aspirations des communautés de base. Tous les aspects du partenariat valables entre les ONGD du Nord et celles du Sud devraient l'être aussi entre les ONGD du Sud et les communautés de base.

Il est de première importance que les bénéficiaires de l'action soient les acteurs mêmes du développement, ce qui implique que les priorités soient établies par eux-mêmes, ainsi que l'exécution des projets ou des programmes. D'un autre côté, les ONGD doivent accomplir le rôle de médiation qui leur correspond.

Les ONGD du Sud doivent, de la même façon, réaliser des actions d'éducation pour le développement aussi bien dans le contexte des projets ou des programmes que dans un contexte plus général. Il est indispensable que les acteurs comprennent non seulement le sens et le contexte de leur propre projet de développement, mais aussi que celui-ci appartient à un tout qui est la transformation de la société.

L'autocritique, les évaluations internes et externes, la recherche de fonds propres pour maintenir leur indépendance, l'acquisition de capacités qui leur permette un dialogue d'égal à égal avec les ONGD du Nord, le transfert réciproque d'expériences dans le cadre des relations Sud-Sud, la contribution aux campagnes de lobbying dans le Nord sont des actions cruciales que doivent mener les ONGS du Sud.

PARTENARIAT

Durant l'exposé sur les rôles des ONGD, aussi bien du Nord que du Sud, de nombreux points se sont référés au partenariat. À présent, je désirerais donc décrire brièvement certaines attitudes qui, personnellement, me semblent relever d'un partenariat correctement compris.

Pour construire un véritable partenariat nous devons partir d'une base commune, c'est-à-dire que certains aspects fondamentaux nous unissant dans un même effort coïncident le plus possible. Ces concepts essentiels peuvent être une vision identique de la société que nous voulons construire, une coïncidence sur le concept de développement et ce que ceci implique, la co-responsabilité dans la lutte contre la pauvreté et la défense des droits de l'homme, et un mutuel respect pour une échelle de valeur déterminée où l'être humain et ses droits occupent une place privilégiée. Une base commune permet l'engagement dans des entreprises communes qui impliquent l'union d'efforts pour atteindre un but identique. En ce qui concerne le domaine concret de la santé, il est indispensable qu'il existe une coïncidence sur le concept de développement sanitaire cohérent, autant dans le Nord que dans le Sud.

Nous avons énoncé plus haut que le partenariat est un dialogue d'égal à égal ; par conséquent, nous devons nous efforcer pour que cette égalité se manifeste dans tous et dans chacun des éléments du dialogue.

Le partenariat doit émaner d'une définition claire des rôles de chacun des intervenants. Le principe de base, admis par les deux parties, établit que les principaux acteurs du développement doivent se trouver dans le Sud.

Le partenariat, plus qu'un simple transfert de ressources financières et techniques, exige des deux parties, une disponibilité pour enseigner et apprendre.

Dans ce sens, le dialogue doit se référer, non seulement aux modalités d'un projet précis, mais à l'analyse conjointe des causes et des situations réelles des communautés de base du Sud. L'analyse et le dialogue doivent s'étendre au partenariat comme tel, renforçant ses aspects positifs et éliminant ceux qui lui nuisent.

Le dialogue exige que les deux parties soient capables d'expliquer les motifs de leurs attitudes dans l'action de coopération. Les ONGD du Nord ne doivent manifester aucunes réticences à montrer leurs propres difficultés et les conditionnements imposés depuis l'extérieur par les bailleurs de fonds. Ceci est la seule manière d'obtenir que le dialogue soit franc et que les exigences imposées soient acceptées d'une forme constructive et non pas d'une forme passive et sans explications.

Les deux parties doivent avoir le courage suffisant de montrer leurs propres faiblesses. Ainsi, le dialogue sera réaliste et nous éviterons que l'une des parties domine l'autre, comme si l'une d'elles était parfaite.

La transparence doit être obligatoire dans tous les éléments du dialogue : de l'analyse des situations jusqu'à la prise de décision et la gestion des ressources économiques.

Le dialogue est nécessaire pour déterminer les programmes et les projets qui s'adaptent le mieux à chaque circonstance et de manière à ce qu'ils soient le plus efficace possible.

Dans le dialogue, doit apparaître la valeur ajoutée qu'apportent les ONGD du Nord, qui ne se limite pas à une intermédiation financière. Les ONGD du Nord, comme nous l'avons déjà signalé, peuvent offrir davantage que des possibilités d'obtenir un financement.

Le dialogue doit tenir compte des différences culturelles du Nord comme du Sud. Il ne s'agit pas d'atteindre une uniformité mais, de par la diversité des savoirs, obtenir un enrichissement mutuel.

Les deux parties doivent être disposées à l'autocritique et aux évaluations internes et externes dans leur travail comme partenaires.

Le modèle de partenariat doit, de la même manière, s'appliquer aux relations ONGD– Communautés de base et aux relations Sud-Sud.

Parmi les possibles fonctions de partenariat il faut également considérer l'appui institutionnel des ONGD du Sud. L'appui institutionnel signifie la construction et le renforcement des ONGD et des institutions de la société civile dans les pays du Sud. Cet appui comprend deux éléments qui sont d'une part, le renforcement interne, c'est-à-dire, l'amélioration des structures internes des ONGD et d'autre part, le renforcement proprement institutionnel, c'est-à-dire, l'accroissement des possibilités d'influence sociale des ONGD sur la société.

Nous pensons que tout ce qui a été affirmé ici est également valable pour les ONGD du Nord et du Sud qui travaillent dans le domaine sanitaire.

La défense de certaines valeurs fondamentales qui définissent la condition humaine et l'adaptation de certaines aptitudes au dynamique monde du développement, constitue les bases sur lesquelles pourra se construire un monde plus juste et équitable pour tous.

Miguel Angel Argal, Medicus Mundi Espagne, est Président de Medicus Mundi International



Kontakt

Deutschschweiz

Medicus Mundi Schweiz
Murbacherstrasse 34
CH-4056 Basel
Tel. +41 61 383 18 10
info@medicusmundi.ch

Suisse romande

Medicus Mundi Suisse
Rue de Varembe I
CH-1202 Genève
Tél. +41 22 920 08 08
contact@medicusmundi.ch

Bankverbindung

Basler Kantonalbank, Aeschen, 4002 Basel
Medicus Mundi Schweiz, 4056 Basel
IBAN: CH40 0077 0016 0516 9903 5
BIC: BKBBCHBBXXX